

## CONTRÔLE SUR PIECES DE LA MAISON DE RETRAITE - CH REDON

Janvier 2025

### TABLEAU DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS DEFINITIVES

#### SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Ecart/ Remarques	Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Ecart_01	1 - Gouvernance	<b>Prescription_01</b>	Elaborer un projet d'établissement afin de se mettre en conformité avec l'article L311-8 du CASF	12 mois	Projet d'établissement
Ecart_02	1 - Gouvernance	<b>Prescription_02</b>	Veiller à respecter les dispositions réglementaires (article D311-5 du CASF) applicables depuis le 1er janvier 2023 issues du décret n°2022-688 du 25 avril 2022 en matière de composition du conseil de la vie sociale.	12 mois	Décision instituant le CVS
Ecart_03	1 - Gouvernance	<b>Prescription_03</b>	Compléter le règlement de fonctionnement afin d'être en conformité avec la réglementation (articles R311-33 à R311-37 du CASF)	3 mois	Règlement de fonctionnement
Ecart_04	1 - Gouvernance	<b>Prescription_04</b>	Poursuivre la recherche d'un médecin coordonnateur afin de respecter la réglementation (article D312-156 du CASF).	12 mois	Publication d'une offre de recrutement d'un médecin coordonnateur

Remarque_01	1 - Gouvernance	<b>Recommandation_01</b>	Elaborer une fiche de poste datée et signée de la directrice.		
Remarque_02	1 - Gouvernance	<b>Recommandation_02</b>	Proposer à l'infirmière coordinatrice un parcours de formation d'encadrement.		
Remarque_03	2 -Ressources Humaines	<b>Recommandation_03</b>	Intégrer au plan de continuité de l'activité les modalités concrètes d'un fonctionnement en mode dégradé par une priorisation graduée des missions pour l'ensemble des fonctions selon les ressources disponibles.		
Remarque_04	3 - Gestion des risques	<b>Recommandation_04</b>	Formaliser le dispositif d'analyse des pratiques professionnelles au sein de l'établissement dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM/HAS.		

350006748\_CH INTERCOMMUNAL REDON CARENTOIR